

# RÉDUIRE LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

La surconsommation d'examens complémentaires se réfère à la réalisation d'examens qui s'avèrent superflus pour les patient-es. Cette pratique peut présenter des risques pour la santé entraînant un surdiagnostic, des traitements et des coûts inutiles, et parallèlement une consommation d'énergie et une pollution non négligeables. Il est donc crucial d'établir des recommandations claires et d'impliquer activement les patient-es dans les décisions quant à leur prise en charge.



## Examens complémentaires : de quoi on parle ?

Examens radiologiques ou dosages dans une prise de sang à visée diagnostique.

### Quelques exemples

Les **check-up de santé** approfondis et réguliers chez les patient-es sans symptômes **n'apportent aucun bénéfice**.<sup>1</sup>

Les dosages des lipides, de l'antigène spécifique de la prostate (PSA) et de la vitamine D **ne sont utiles que dans des cas précis**.



Les **imageries de la colonne** sont inutiles en cas de lombalgies de moins de 6 semaines et sans signe de gravité.<sup>1</sup>



Une IRM du genou équivaut à environ **80-150 km** en voiture à essence et environ 22 kg de CO<sub>2</sub> équivalent (CO<sub>2</sub>eq) \*.



Une échocardiographie d'effort produit environ 1-2 kg de CO<sub>2</sub>eq\*, alors qu'une IRM cardiaque en produit 100 à 200 fois plus !

Environ

**30%**

des examens complémentaires sont inutiles, car ils ne modifient pas la prise en charge.<sup>2</sup>

**>50%**

des examens complémentaires faits dans un centre d'urgences sont **superflus**.<sup>3</sup>

Environ

**40%**

des IRM du genou sont inutiles ou futiles.<sup>4</sup>

## BÉNÉFICES POUR LA PLANÈTE

- ➔ Réduction de la consommation d'énergie
- ➔ Diminution des déchets médicaux
- ➔ Réduction des émissions liées aux transports (des patient-es, des analyses de laboratoire, etc.)
- ➔ Diminution de l'utilisation d'eau (systèmes de refroidissement et nettoyage)

## BÉNÉFICES POUR LA SANTÉ

- ➔ Diminution des diagnostics d'une anomalie bénigne ou insignifiante pour la santé (surdiagnostics)
- ➔ Diminution des traitements inutiles
- ➔ Moins d'irradiations inutiles
- ➔ Réduction du stress et de la charge émotionnelle
- ➔ Réduction des effets secondaires indésirables<sup>1</sup>

## LA PRESCRIPTION DURABLE



◆ Favoriser une discussion entre patient-e et médecin avant la prescription d'un examen, afin de savoir si le résultat va influencer la prise en charge médicale.

◆ Réfléchir à la balance risque/bénéfice avant chaque examen.

◆ Pour chaque spécialité, consulter la **liste top 5** des mesures médicales généralement jugées inutiles sur [Smartermedicine.ch](https://www.smartermedicine.ch)

## Quand aborder la question de la surprescription d'examens complémentaires ?

Lors de la prescription de chaque examen complémentaire, se demander si le résultat modifiera la prise en charge

\* Afin de respecter les accords de Paris, l'impact environnemental de chaque individu suisse ne devrait pas dépasser 1-2 tonnes de CO<sub>2</sub>eq par an. Actuellement en Suisse, la moyenne se situe aux alentours de 12-16 tonnes de CO<sub>2</sub>eq par an et par habitant. <sup>5</sup>

### RÉFÉRENCES

1. Basel SG für AIM (SGAIM) 4002. smarter medicine - Contre la surmédicalisation et les soins inappropriés - smarter medicine - gegen Über- & Fehlbehandlung - smarter medicine. 2024 [Cité 17 févr 2024]. <https://www.smartermedicine.ch/fr/page-daccueil>

2. Prescott B. Unnecessary Testing? Harvard Medical School. 2013 Nov 18. [Consulté le 17 février 2024]. Disponible sur : <https://hms.harvard.edu/news/unnecessary-testing>

3. Bertrand J, Fehlmann C, Grosurin O, Sarasin F, Kherad O. Inappropriateness of Repeated Laboratory and Radiological Tests for Transferred Emergency Department Patients. J Clin Med. 2019 Aug 29;8(9):1342.

4. Solivetti FM, Guerrisi A, Salducca N, et al. Appropriateness of knee MRI prescriptions: clinical, economic and technical issues. Radiol Med. 2016 Apr;121(4):315-22.

5. Office fédéral de l'environnement OFEV. L'Accord de Paris. Confédération suisse; 2023 Juin 23 (consulté le 10 avril 2024). Disponible sur : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/climat-affaires-internationales/Laccord-de-paris-sur-le-climat.html>

